

■ PRATIQUE P. 17

PERSONNES / FAMILLE

Le profit subsistant nul en matière de récompenses

par Frédéric Rouvière

■ VEILLE P. 5

PROFESSIONS

Nomination des notaires dans les offices vacants : modalités du tirage au sort

■ ACTUALITÉS P. 15

PROFESSIONS

Chambre des notaires de Paris : le président Pascal Chassaing nous présente ses projets

■ DOCTRINE P. 24

ENTREPRISE

Opposabilité à l'adjudicataire du renouvellement du bail commercial

par Laurent Ruet

DROIT FISCAL

ATD afférents aux contrats d'assurance rachetables

par Frédéric Douet

■ CHRONIQUES P. 29

IMMOBILIER

Copropriété et ensembles immobiliers complexes

par Marie-Anne Le Floch
et Louis-Antoine Poletti



COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel Grimaldi, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christophe Vernières, professeur à l'université Grenoble Alpes

Jean-Jacques Barbieri, conseiller à la Cour de cassation

Solange Becqué-Ickowicz, professeur à l'université de Montpellier

Frédéric Bicheron, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Gilles Bonnet, notaire à Paris

Séverine Cabrillac, professeur à l'université de Montpellier

Gérard Champenois, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Isabelle Dauriac, professeur à l'université Paris Descartes

François Delorme, notaire à Blérancourt

Sophie Gaudemet, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Rémy Gentilhomme, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1

Charles Gijsbers, professeur à l'université de Rouen Normandie

Daniel Gutmann, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Mathias Latina, professeur à l'université de Nice Sophia-Antipolis

Marie-Anne Le Floch, notaire à Paris

Marc Nicod, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Bernard Reynis, notaire honoraire, président honoraire du CSN, conseiller à la Cour de cassation

Frédéric Roussel, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN

Jean-François Sagaut, notaire à Paris, président du 111^e Congrès des notaires de France

Dominique Savouré, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Bernard Vareille, professeur à l'université de Limoges

Frédéric Vauvillé, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Claude JAQUET, président de la caisse de retraite des notaires

Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Mariel REVILLARD

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat

Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

RÉDACTION

Président honoraire : Georges Morin. Revue éditée par Lextenso SA au capital de 713 076 euros. 70, rue du Gouverneur général Félix Éboué - 92131 Issy-les-Moulineaux cedex. Principal associé : Petites Affiches SA. **P-DG, Directeur de la publication** : Emmanuelle Filiberti.

Rédacteur en chef adjoint : Liliane Ricco. **Rédacteurs** : Emmanuelle Guérin et Catherine Burban. **Assistante** : Cécile Bardet - Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Imprimeur : Jouve - 1, rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne. CPPAP n° 1122 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.

Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2017 : 393,09 € TTC (TVA 2,10 %).

Prix au numéro : 22,97 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Crédits

Dessin de couverture par Julie Le Cor, pour le Defrénois.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi. La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)



VEILLE P. 5

UNE PROFESSION

Nomination des notaires dans les offices vacants : modalités du tirage au sort

ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Vileté du prix de cession de parts sociales entre époux et prescription de l'action

ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Application de la loi *ALUR* aux congés pour reprise délivrés après son entrée en vigueur

BRÈVES ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Assurances

FAMILLE - PATRIMOINE

Les produits structurés sont éligibles à l'assurance-vie

FISCAL

Passif déductible : preuve du caractère certain du solde débiteur du compte courant d'associé

ACTUALITÉS P. 15

Chambre des notaires de Paris : le président Pascal Chassaing nous présente ses projets

Le CNUE invité à un atelier de travail du Parlement européen sur les successions transfrontalières

PRATIQUE P. 17

QUESTIONS-RÉPONSES

Le profit subsistant nul en matière de récompenses par **Frédéric Rouvière**

DOCTRINE P. 24

Opposabilité à l'adjudicataire du renouvellement du bail commercial par **Laurent Ruet**

ATD afférents aux contrats d'assurance rachetables par **Frédéric Douet**

CHRONIQUES P. 29

Copropriété et ensembles immobiliers complexes par **Marie-Anne Le Floch** et **Louis-Antoine Poletti**

VIE PRO P. 36

OFFRES ET DEMANDES P. 45

INDICES P. 52

Un encart publicitaire « Formation : Le rendez-vous fiscal 2018 du Deffrénois » est joint au présent numéro



Odal, plus qu'un outil,
un bon **réflexe**

Partout en France :
vos formalités juridiques
dématérialisées
& vos annonces légales

Urbanisme – Domiciliation
Traductions – Légalisations
Apostilles



Tél. : 01 49 49 06 51 – 01 49 49 08 20 • Mail : odcommercial@odal.fr • www.odal.fr